



OCTOBRE 2020  
SCOSE

FOCOM \ ORANGE



# TENTATIVE D'ARNAQUE DU SCOSE

Heures supplémentaires non majorées

## DÉMANTELÉE PAR FOCOM



**Jusqu'au confinement, les heures sup non majorées (jusqu'à la 39 ème heure) pouvaient être payées et /ou rendues. Le SCOSE a décrété, sans se soucier des règlements en vigueur, qu'après le confinement, ces heures ne seraient que rendues. C'était sans compter sur la vigilance des élus FOCOM !!!**



# OU



## DES DÉCISIONS ILLÉGALES PRISES EN TOUTE IMPUNITÉ

Sans aucune raisons valables, depuis le déconfinement, **la direction du SCOSE** a décidé unilatéralement de ne plus payer les heures sup jusqu'à la 39 ème heure.

Un comble quand on sait que cela va à l'encontre de **l'accord pour tous** et des règles notifiées dans **ANOO**

Malgré de nombreuses audiences et courriers la direction est restée bloquée sur ses décisions.

Les élus **FOCOM** ont du faire intervenir l'inspection du travail pour qu'enfin les règlements soient respectés !!!!

**Le service RH DOGSE, a donc été contraint d'imposer au SCOSE l'application des règles sur les heures sup !!**

**HEURES SUPPLÉMENTAIRES NON MAJORÉES :  
GRACE À FOCOM, VOUS AVEZ DE NOUVEAU LE CHOIX ENTRE  
L'ARGENT OU LE REPOS !**

FOCom, *libre* et indépendant

Rejoignez FO et abonnez-vous à la newsletter sur [www.focomdogse.com](http://www.focomdogse.com)